



Ministère fédéral de la  
Coopération économique  
et du Développement

DOCUMENT DE STRATÉGIE

# Agenda du BMZ pour le travail décent dans le monde entier



# Sommaire

Introduction	4
1 Formation initiale, emploi et protection sociale	6
2 Politique industrielle et structurelle écologique	9
3 Commerce et chaînes d’approvisionnement	11
4 Salaires et revenus décents	13
5 Syndicats et groupes de défense d’intérêts	15
6 Transformation numérique	17
7 Migrations	18



# Introduction

## L'importance du travail décent pour le développement durable au XXI<sup>e</sup> siècle

Le XXI<sup>e</sup> siècle est marqué par de multiples crises et défis structurels tels que le changement climatique, les répercussions des pandémies, l'augmentation des inégalités, une population croissante et la numérisation. Dans ce contexte, il est clair que le développement durable de nos pays partenaires ne peut réussir en suivant la voie de développement classique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Une condition préalable au développement durable au XXI<sup>e</sup> siècle est une transformation socio-écologique fondamentale des systèmes économiques, et ceci dans nos pays partenaires et dans le monde entier. Elle permet une croissance climatiquement neutre dans le cadre des limites planétaires, tout en renforçant la résilience sociale et sociétale nécessaire.

Cependant, les situations de départ et les conditions-cadres varient considérablement entre nos pays partenaires. Un modèle universel de transformation socio-écologique qui puisse servir de modèle à tous les pays du Sud global n'existe pas. Au contraire, différentes voies de développement socio-écologique pour le XXI<sup>e</sup> siècle sont requises. Outre une décarbonation générale de l'économie, une industrialisation durable, un renforcement des secteurs économiques essentiels à la transformation et une modernisation durable du secteur agro-alimentaire sont des éléments importants, en fonction du contexte et des besoins du pays. Cela nécessite un fort engagement de l'État, des conditions-cadres économiques appropriées, des investissements du secteur privé et, à l'ère numérique plus que jamais, des jeunes bien formés en fonction des besoins, capables de maîtriser les nouveaux emplois exigeants.

Pour réussir, cette transformation doit également être conçue de manière socialement équitable. En effet, la transformation structurelle de l'économie mondiale, qui a lieu au vu des mégatendances de la numérisation et du changement climatique, et le changement qui y est associé dans le monde du travail ont des effets à la fois positifs et négatifs sur le travail et l'emploi, qui sont très inégalement répartis à l'échelle mondiale et à l'intérieur des pays. La transformation socio-écologique n'est acceptée localement que si elle se fait de manière autodéterminée, en créant de nouveaux emplois décents à large échelle et en améliorant sensiblement les conditions de vie des populations. Une attention particulière doit être accordée aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés.

En conséquence, le travail décent est un élément crucial pour la réussite de la transformation socio-écologique et pour le développement durable au XXI<sup>e</sup> siècle. Après tout, le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté sont des revenus de subsistance provenant d'un travail décent, et ceci de manière équitable pour tous les groupes de population et tous les genres. Le travail décent, assorti d'une protection sociale pour les employé·es formels et informels et leurs familles, contribue également à accroître la résilience et la cohésion sociétale en temps de crise, ainsi qu'à réduire les inégalités.

Par conséquent, pour le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), créer ensemble plus d'emplois d'avenir de meilleure qualité dans nos pays partenaires est une ambition de la politique de développement allemande. Notre objectif est de promouvoir le travail décent dans le monde entier comme fondement d'un ordre économique mondial juste dans le cadre des limites planétaires.

## Un agenda pour le BMZ

Pour promouvoir le travail décent comme condition préalable au développement durable dans nos pays partenaires, le BMZ mise en particulier sur des approches structurelles et sur une étroite coopération avec nos partenaires internationaux et locaux. Le portefeuille du BMZ dans les domaines du développement économique durable, de la formation et de l'emploi sera aligné en conséquence. Nous prenons comme repère une politique active du travail, de l'économie et des affaires sociales, ainsi que les contextes locaux et les stratégies de nos partenaires. À cet égard, la politique de développement féministe est notre modèle pour éradiquer les inégalités structurelles entre les genres et au sein de la société.

# 1 Formation initiale, emploi et protection sociale

L'emploi décent est une condition préalable pour réduire la pauvreté, la faim et les inégalités. Cependant, la transformation structurelle de l'économie mondiale s'accompagne de bouleversements considérables dans le monde du travail. Pour imprimer notre marque au changement et saisir les opportunités de la transformation, il faut, d'une part, créer de nouveaux emplois de qualité, en particulier dans des secteurs d'avenir, et, d'autre part, disposer de personnes bien formées capables de maîtriser ces emplois parfois exigeants. De plus, les personnes perdant leur emploi à cause de la transformation structurelle doivent bénéficier d'un soutien pour trouver de nouveaux emplois grâce à des formations continues et de perfectionnement. Cela est particulièrement vrai pour les personnes considérées comme peu qualifiées sur le marché du travail, celles-ci étant touchées de manière disproportionnée par la pauvreté dans le monde. Par ailleurs, il est nécessaire de renforcer les systèmes de protection sociale, puisqu'en l'absence d'un tissu social, de nombreuses personnes et leurs familles sont livrées à des risques tels que le chômage, la maladie, la pauvreté ou les dommages climatiques.

L'objectif poursuivi est de permettre à tout-es, en particulier aux femmes et aux groupes marginalisés, de disposer du même accès à l'éducation (et la formation initiale), à un emploi décent et la protection sociale, et de réduire les inégalités structurelles (comme par exemple l'écart salarial entre les genres ou le travail de soins et d'accompagnement inégalement réparti). Le BMZ fait la promotion de l'emploi décent et de la protection sociale en :

→ **soutenant les pays partenaires avec une approche intégrée de la promotion de l'emploi.** Des mesures pour renforcer la demande et l'offre de travail, ainsi que le placement sur le marché du travail sont combinés les uns aux autres. La promotion du secteur privé, les modèles de formation initiale et continue en alternance (compétences vertes) et le dialogue social

institutionnalisés sont des points de référence importants. Dans ce sens, nous mettrons également en œuvre avec ambition notre récente obligation du G7 de promouvoir davantage les emplois verts avec nos partenaires. À cette fin, le BMZ accroîtra la part des services de développement destinés à promouvoir l'emploi dans les secteurs d'avenir pertinents du point de vue écologique.

- **faisant la promotion de mesures de qualification professionnelle axées sur le marché du travail et d'investissements privés pour créer des emplois décents.** L'initiative spéciale « Emploi décent pour une transition juste » est particulièrement importante à cet égard. Dans sa coopération avec les entreprises, celle-ci se focalisera encore plus à l'avenir sur les emplois décents dans les secteurs d'avenir pertinents du point de vue écologique et sur l'accès des femmes à des emplois décents. Il est important de tester des approches innovantes pouvant être intégrées dans la coopération au développement bilatérale et multilatérale, ainsi que dans les stratégies nationales des pays partenaires. De même, les partenariats pour la formation professionnelle, dans lesquels les chambres allemandes, les associations économiques et les instituts de formation coopèrent avec des institutions partenaires sur place, accorderont davantage la priorité à la promotion des femmes dans ces secteurs.
- **accélération de la mise en œuvre de l'initiative des Nations Unies « Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes » (« Global Accelerator on Jobs and Social Protection for Just Transitions »).** Cette initiative poursuit un double objectif : créer 400 millions d'emplois décents dans des secteurs d'avenir et permettre l'accès à la protection sociale pour 4 milliards de personnes supplémentaires d'ici 2030. Il s'agit d'un levier crucial pour réduire la pauvreté et les inégalités et accroître la résilience individuelle et sociétale. Avec le



« *Multistakeholder Engagement to implement the Global Accelerator on Jobs and Social Protection for Just Transitions* » (M-GA), le BMZ s'engage au niveau multilatéral en faveur d'une coopération plus étroite entre les partenaires internationaux. À cet effet, la Ministre fédérale Svenja Schulze a convenu d'une coopération intensifiée avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Banque mondiale. Sur la base d'une architecture de financement concertée, le BMZ a promis un capital de départ à hauteur de sept millions d'euros destiné au M-GA et fait également campagne auprès d'autres pays donateurs pour leur participation et leur contribution financière. Le BMZ a l'intention de s'engager en faveur du M-GA au-delà de la phase initiale et de continuer à soutenir la phase de mise en œuvre. La prochaine étape d'importance est le lancement opérationnel de cette initiative lors de l'Assemblée annuelle de la Banque mondiale à Marrakech en octobre 2023.

→ **continuant à intensifier notre étroite coopération avec des partenaires internationaux clés.** En collaboration avec la Banque mondiale et l'OIT, nous avons pris l'initiative d'élargir et de

coordonner encore mieux notre engagement en faveur de la protection sociale et de l'emploi décent. Nous entendons continuer sur cette voie. Pour ce faire, nous comptons en particulier sur des approches communes des banques de développement, des organisations des Nations Unies et des partenaires bilatéraux avec les pays du Sud global. Premier financeur du développement, la Banque mondiale joue un rôle crucial dans la mise en œuvre de la transformation socio-écologique et dans la création d'emplois porteurs d'avenir et de qualité. La réforme de la Banque mondiale actuellement en discussion devrait contribuer, du point de vue du BMZ, à l'axer davantage sur la maîtrise des crises mondiales. Fin 2023, le BMZ présentera le nouveau *Job flagship report* de la Banque mondiale. Son message principal sera que plus d'emplois de meilleure qualité constituent un bien public et devraient donc être davantage encouragés par des fonds publics.

→ **soutenant la formalisation des emplois informels.** L'emploi dans le secteur informel en particulier contribue largement au nombre de travailleur-euses pauvres et aux inégalités. Par

conséquent, un rôle d'importance incombe à la formalisation des emplois informels (« ne laisser personne de côté »). En outre, elle génère également des recettes fiscales et des contributions pour les solutions d'assurance dans les pays partenaires. Cela nécessite des approches de solution spécifiques au pays et axées sur les réformes, en impliquant l'économie informelle. Outre la promotion de l'emploi dans le secteur formel, le BMZ apporte en conséquence son soutien aux pays partenaires, par exemple pour améliorer les qualifications des personnes employées de manière informelle, améliorer leur intégration dans les chaînes d'approvisionnement internationales et étendre l'application des droits et normes du travail également dans le secteur informel.

→ **renforçant la politique du marché du travail de nos pays partenaires.** Pour créer plus d'emplois de meilleure qualité dans leurs pays, les capacités institutionnelles et stratégiques de nos pays partenaires en matière de politique du marché du travail sont essentielles. Cela comprend, entre autres, les questions de réglementation du marché du travail, de droit du travail, de systèmes d'information sur le marché du travail et de services du marché du travail. Nous aidons nos pays partenaires à accroître ces capacités, entre autres avec nos projets dans les domaines du développement économique et de la promotion de l'emploi.

### À titre d'exemple : l'Initiative Sahel Plus

Avec l'initiative Sahel Plus, le BMZ fait de la promotion de la **formation initiale**, de l'**emploi** et de la protection sociale des **priorités** pour la coopération dans la région du Sahel et dans les États côtiers voisins. Cette initiative a pour but de contribuer à créer des **perspectives de revenus pour une jeunesse en croissance rapide** et ainsi des alternatives au recrutement par des groupes armés ou terroristes. Une grande partie de la population du Sahel travaille dans l'agro-alimentaire. Par conséquent, le BMZ approfondira avec son engagement dans ce domaine en particulier les mesures pour promouvoir l'éducation (et la formation initiale), les chaînes de valeur ajoutée et le (micro-)entrepreneuriat. Dans le cadre du regroupement des donateurs de l'Alliance Sahel, nous entendons propager ces priorités **avec nos partenaires** de la région, les organisations multilatérales, les banques de développement et d'autres donateurs. Dans le cadre d'initiatives communes, comme le M-GA (*Multistakeholder Engagement to Implement the Global Accelerator on Jobs and Social Protection for Just Transitions*) ou la coopération avec la Banque mondiale, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans le domaine de la protection sociale, nous mobilisons des ressources et contribuons ensemble à plus d'emplois, de revenus et de perspectives de vie pour les populations.

## 2 Politique industrielle et structurelle écologique

Un élément essentiel de la transformation socio-écologique de l'économie est une politique industrielle et structurelle écologique. Elle vise à promouvoir les secteurs économiques, les innovations et les entreprises qui sont particulièrement pertinents pour parvenir à une économie climatiquement neutre et durable. Intégrer des normes de travail et sociales élevées est crucial : procéder de la sorte crée des emplois décents dans des secteurs d'avenir. L'objectif poursuivi est également de développer la transformation des matières premières et des produits sur place et ainsi de générer une valeur ajoutée plus élevée dans les pays partenaires. Cela augmente non seulement le nombre d'opportunités d'emploi et les revenus, mais offre aussi aux pays partenaires la possibilité de diversifier leur économie et de réduire les dépendances structurelles. Il existe également la possibilité de sauter partiellement ou totalement certaines étapes du processus de développement industriel, en particulier l'industrialisation fossile (*Green Leapfrogging*). Procéder de la sorte permet d'éviter des effets de verrouillage (fossiles), ainsi que de mettre en place des entreprises et des secteurs durables et porteurs d'avenir et de les étendre.

Le succès de la politique industrielle et structurelle écologique est tributaire d'un fort engagement de l'État. Dans l'optique du développement, il est particulièrement pertinent de soutenir les pays partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs propres stratégies industrielles et structurelles. En fonction des conditions préalables dans chaque pays partenaire, par exemple de la base industrielle existante, des ressources en matières premières, de la structure de la population et du marché intérieur, le but est de trouver des solutions individuelles avec les partenaires et d'identifier les secteurs économiques jouant un rôle particulier pour la voie de transformation socio-écologique du pays partenaire. On peut citer comme exemples : l'économie numérique, la mise en place d'une économie de l'hydrogène locale ou

l'exploitation et la transformation durables des matières premières en vue de la transition énergétique, mais aussi la décarbonation des secteurs existants tels que l'énergie, le bâtiment et les transports.

Le BMZ fait la promotion du travail décent en tant qu'élément d'une politique industrielle et structurelle écologique en :

- **soutenant la création de secteurs et d'industries durables par le biais du Fonds de développement Power-to-X (PtX) dans les pays du Sud global.** Outre la promotion de la chaîne de valeur de l'hydrogène, il s'agit également d'utiliser l'hydrogène dans d'autres secteurs, par exemple pour la décarbonation de l'industrie sidérurgique ou chimique ou dans la production d'engrais. La première série d'appel d'offres et la sélection de projets pour le Fonds de développement PtX sont prévues d'ici fin 2023. En complément, nous avons recours à l'Alliance des entreprises pour l'hydrogène vert (Alliance H<sub>2</sub>) pour accélérer le démarrage du marché de l'hydrogène vert dans certains de nos pays partenaires avec une expertise technique.
- **renforçant notre conseil en matière de politique industrielle et structurelle écologique par la création de Centres de transformation économique durable.** Ces centres regroupent l'expertise économique de la coopération au développement allemande et proposent des conseils en politique économique sur mesure. Ils se focalisent sur les pays partenaires présentant un fort potentiel de transformation. Après une phase pilote couronnée de succès, il est prévu d'étendre l'approche à d'autres pays en proposant une offre de conseil économique élargie, sous réserve de fonds budgétaires supplémentaires disponibles. Le BMZ mettra un accent particulier sur la promotion de l'emploi décent et des revenus équitables.

→ **soutenant les pays partenaires dans la formulation et la mise en œuvre de leurs stratégies de transition juste et d'emplois verts.** Le conseil à travers des projets bilatéraux de développement du secteur privé, de formation professionnelle et de l'enseignement supérieur joue déjà un rôle important à cet égard. Viendra s'y ajouter à l'avenir l'extension systématique d'analyses du marché du travail et de l'emploi axées sur le futur en tant que base factuelle, en particulier pour les Partenariats pour une transition énergétique juste (JETP) et les Partenariats bilatéraux pour le climat et le développement (P+). En outre, l'initiative spéciale « Emploi décent pour une transition juste » joue un rôle de catalyseur pour la mise en œuvre en partenariat avec des petites et moyennes entreprises et des investisseur-euses étrangers.

→ **prenant en compte les zones rurales dans la politique industrielle et structurelle écologique.** En effet, l'agriculture, y compris la pêche, représente le premier secteur économique dans de nombreux pays, constituant la base matérielle et professionnelle de l'existence de près d'un milliard de personnes. En même temps, les conditions de travail dans l'agroalimentaire sont souvent précaires, une grande partie des personnes qui y travaillent étant considérées comme pauvres ou extrêmement pauvres. En conséquence, une transformation durable de l'agroalimentaire, dont bénéficient particulièrement les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, est un élément important de la politique structurelle écologique. L'initiative spéciale « Transformation des systèmes agroalimentaires » aborde conjointement avec les partenaires internationaux le triptyque du changement structurel économique, du travail décent et de l'utilisation durable des ressources, en se focalisant sur les femmes et les jeunes dans les zones rurales.

### À titre d'exemple : le Partenariat pour une transition énergétique juste avec l'Afrique du Sud

En 2021, l'Allemagne et d'autres pays du G7 ont conclu un **partenariat pour une transition énergétique juste** (*Just Energy Transition Partnership*) avec l'**Afrique du Sud** lors de la COP26. Ce partenariat a pour but de soutenir le pays dans l'orientation de son système économique vers la neutralité climatique et la justice sociale, la sortie du charbon et l'extension massive des énergies renouvelables. L'objectif est que l'Afrique du Sud puisse économiser jusqu'à 1,5 gigatonne de gaz à effet de serre au cours des 20 prochaines années. Pour **rendre la transition énergétique durable et socialement équitable**, des investissements sont réalisés notamment dans les **opportunités professionnelles** des femmes et des jeunes, dans les petites et moyennes **entreprises**, ainsi que dans les futurs **sites d'innovation**, par exemple pour l'**hydrogène vert**. La construction d'installations solaires et éoliennes ou de lignes de transmission de l'électricité verte doit permettre de créer de nouveaux emplois, en particulier dans les régions houillères. De plus, un grand nombre parmi les plus de 90 000 mineur-euses du pays bénéficieront d'un soutien pour développer de **nouvelles perspectives professionnelles**. Le financement s'élève dans un premier temps à 8,5 milliards de dollars US, la contribution allemande quant à elle à 1,1 milliard de dollars US après plusieurs augmentations de fonds (dont 1 milliard de dollars US fourni par le BMZ).

# 3 Commerce et chaînes d'approvisionnement

Rendre le commerce mondial équitable et régler les chaînes d'approvisionnement internationales de manière efficace sont des leviers structurels déterminants permettant de réduire les inégalités au sein de l'ordre économique mondial, promouvoir le travail décent dans le monde entier et soutenir nos pays partenaires dans la transformation socio-écologique de l'économie. En particulier, les femmes et les filles dans toute leur diversité travaillent souvent dans des conditions précaires dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Le BMZ fait la promotion d'un commerce mondial équitable et de chaînes d'approvisionnement mondiales équitables en :

- **soutenant nos partenaires africains dans les négociations et la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).** Un rôle crucial incombe à l'Union africaine et ses États membres, ainsi qu'au secrétariat de la ZLECAf. Cette dernière renferme un potentiel considérable pour renforcer le commerce intérieur africain, développer des chaînes de valeur régionales et créer plus d'emplois de meilleure qualité sur le continent africain. En raison de sa taille et de sa complexité, ce projet sera un travail de longue haleine. En conséquence, le BMZ pérenniser son engagement en tant que premier donateur bilatéral et pays soutenant l'initiative de l'Équipe Europe concernée. Le BMZ soutiendra à la fois les pionniers économiques et les pays les moins avancés (PMA) dans la mise en œuvre complète de la ZLECAf. Le BMZ s'investira afin d'éradiquer les obstacles au commerce continental pour les femmes et les jeunes en vue de les faire bénéficier particulièrement de l'augmentation du nombre d'emplois et de leur qualité.
- **défendant une politique commerciale axée sur le développement durable.** En collaboration avec la France, la Belgique et les Pays-Bas, nous travaillons à ce que tous les nouveaux accords commerciaux de l'UE contiennent des dispositions efficaces et applicables relatives à des conditions de travail décentes, en particulier pour le respect des normes fondamentales du travail de l'OIT. Dans les négociations en cours sur les accords commerciaux de l'UE, le BMZ continuera à plaider pour soutenir les pays partenaires dans la mise en œuvre des normes de travail convenues (négociations en cours entre autres avec les États de l'Afrique de l'Est et australe, le Marché commun du Sud (MERCOSUR), l'Inde et l'Indonésie).
- **en faisant assumer également aux entreprises leur devoir de contribuer à de bonnes conditions de travail et environnementales grâce à une réglementation efficace des chaînes d'approvisionnement internationales.** La loi allemande sur le devoir de diligence des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement a initié un changement de paradigme : au lieu d'engagements volontaires, les entreprises ont l'obligation légale de veiller au respect des normes relatives aux droits humains et à la protection de l'environnement dans leurs chaînes d'approvisionnement. À l'échelon de l'UE également, nous utilisons l'instrument de la réglementation pour renforcer le respect des normes environnementales et sociales dans nos pays partenaires : à cet égard, nous nous engageons entre autres en faveur d'une mise en œuvre efficace du règlement de l'UE sur les produits sans déforestation et de l'adoption d'une directive solide de l'UE sur les chaînes d'approvisionnement. Les possibilités de recours et droits d'action en justice prévus dans ces textes permettent aux

employé·es du Sud global de se défendre plus efficacement contre l'exploitation et les abus de pouvoir. De plus, nous nous engageons au sein du Gouvernement fédéral allemand et de l'UE en faveur d'un accord des Nations Unies relatif à l'économie et aux droits humains.

→ **augmentant l'efficacité de la réglementation des chaînes d'approvisionnement grâce à des mesures de politique de développement sur place.** En collaboration avec les partenaires locaux, nous tenons à garantir que la réglementation dans les pays partenaires contribue à des emplois décents à large échelle rémunérés correctement. À cette fin, nous avons lancé une initiative de l'Équipe Europe avec la Commission européenne pour mieux coordonner et développer de manière ciblée des mesures de soutien correspondantes au niveau européen. En tant que pièce maîtresse de l'initiative de l'Équipe Europe, le BMZ mettra en place un service d'aide de l'UE avec la Commission européenne et d'autres États membres. Ce service d'aide informera spécifiquement les

entreprises et les représentant·es d'autres groupes de défense d'intérêts des pays partenaires sur les exigences légales et les nombreuses mesures de soutien et programmes de promotion. Les offres européennes seront étroitement liées aux mesures de soutien existantes du BMZ, par exemple le *Helpdesk Wirtschaft & Menschenrechte* (Service d'aide Économie & droits humains) et les *Responsible Business Hubs* dans les pays partenaires (cf. l'exemple ci-dessous).

→ **attirant les entreprises pour la création de valeur locale et le travail décent.** Par le biais du programme develoPPP, le BMZ cofinance des projets d'entreprises ayant un impact sur le développement dans nos pays partenaires. Des entreprises locales, et en conséquence la création de valeur ajoutée locale, représentent désormais plus de la moitié des entreprises soutenues. À l'avenir, nous orienterons les fenêtres d'appel d'offres de manière plus ciblée sur la transformation socio-écologique et ainsi sur des emplois décents et durables.

### À titre d'exemple : *Responsible Business Hubs*

Dans l'optique de faire avancer les chaînes d'approvisionnement durables et l'action responsable des entreprises, le BMZ soutient la création de ce que l'on appelle des **Responsible Business Hubs** (RBH) dans des pays partenaires sélectionnés. Ils servent de point de contact central (*Helpdesks*) sur place pour les entreprises qui souhaitent **rendre leurs processus de production plus respectueux des critères durables et sociaux**, par exemple en améliorant la sécurité et la santé au travail ou en luttant contre les violences basées sur le genre sur le lieu de travail. Pour les entreprises, il s'agit notamment de se préparer aux nouvelles **réglementations sur les chaînes d'approvisionnement** dans leurs débouchés, par exemple à la loi allemande relative au devoir de diligence des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement ou à la future directive de l'UE en la matière. Des *Responsible Business Hubs* existent déjà au Bangladesh, au Cambodge, en Serbie et au Vietnam. D'autres sont en cours de création : par exemple au Mexique, en Tunisie ou en Turquie. Le *Responsible Business Hub* du Vietnam propose par exemple de nombreux supports informatifs et différents formats d'événements et de formations consacrés aux devoirs de diligence des entreprises. Le sujet étant encore nouveau pour de nombreux producteur·rices, un pool d'expert·es locaux est en cours de constitution pour aider les entreprises sur place à mettre en pratique leurs obligations de diligence.

## 4 Salaires et revenus décents

Des salaires et des revenus décents sont un droit humain et un élément central du travail décent. Constituant le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté, ils ouvrent des opportunités de développement social et sont une condition préalable à la réalisation de nombreux autres droits humains. Il est important que tou·tes disposent des mêmes possibilités et du même accès autodéterminé à des salaires et des revenus décents. À cet égard, les femmes doivent toucher le même salaire que les hommes pour le même travail. De plus, les revenus des professions exercées principalement par les femmes (par exemple, les professions soignantes ou la garde d'enfants) doivent être alignés sur ceux des professions exercées principalement par les hommes (par exemple, dans l'industrie manufacturière).

Un levier essentiel pour garantir des salaires et des revenus décents est l'adoption de pratiques d'achat responsables par les entreprises allemandes et européennes. Il s'agit de payer des prix appropriés et de convenir de conditions de livraison équitables. Ils constituent une condition préalable importante pour ouvrir la voie à des relations commerciales partenariales et stables entre les entreprises acheteuses, d'une part, et les producteur·rices, d'autre part, et pour créer les conditions permettant aux salaires et aux revenus décents d'atteindre les producteur·rices sur place.

Le BMZ fait la promotion des salaires et des revenus décents en :

- **investissant dans l'éducation et la formation, les infrastructures et une valeur ajoutée accrue sur place dans les zones rurales.** Outre son engagement bilatéral, le BMZ mise à cet égard notamment sur les projets de l'initiative spéciale « Transformation des systèmes agroalimentaires ». Les zones rurales doivent devenir plus attrayantes pour les jeunes. Cela implique que leur travail doit pouvoir générer des revenus décents et des perspectives d'avenir doivent s'ouvrir à eux.
- **défendant ce sujet à l'échelon international et européen.** Le fondement important est la déclaration commune sur les revenus et les salaires décents avec les Pays-Bas, qui a également été signée par la Belgique et le Luxembourg en juin 2023. À titre d'exemple, un projet commun avec l'OIT et les Pays-Bas a pour but de promouvoir la mise en œuvre de salaires et de revenus décents par des négociations sur les salaires minimaux et des négociations collectives, le renforcement du dialogue social et des mesures augmentant les revenus dans les pays partenaires, comme le Vietnam. Dans ce contexte, il est prévu que l'OIT établisse également à moyen terme des normes de calcul valables à l'échelle internationale pour des revenus et des salaires décents. Pour fournir des orientations aux entreprises dans la mise en œuvre des salaires et des revenus décents, le BMZ soutient également l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans la publication, d'ici fin 2023, d'un manuel pour les entreprises sur les revenus et les salaires décents, avec un accent sur les secteurs textile et agricole.
- **faisant un travail de pionnier dans le cadre de partenariats multi-acteurs.** En collaboration avec les entreprises, les syndicats, les acteur·rices de la société civile et les organisations de normalisation, nous montrons comment il est possible de payer des salaires décents. Le BMZ continuera à renforcer à l'avenir son engagement en faveur des salaires et des revenus décents dans ces partenariats multi-acteurs. Dans le Partenariat pour les textiles durables, les salaires décents et les pratiques d'achat représentent en conséquence l'un des quatre thèmes prioritaires. À partir de 2024, tous les membres devront rendre compte chaque année de leurs progrès. Au sein de l'Initiative Allemande pour le Cacao Durable, il est prévu que les membres présentent des stratégies individuelles relatives à l'objectif « Revenus décents » et fournissent régulièrement des rapports.

→ **œuvrant à l'adoption de pratiques d'achat responsables des entreprises allemandes et européennes.** Les partenariats multi-acteurs dans lesquels le BMZ est engagé sont également un levier important à cet égard. À titre d'exemple, le Living Wage Lab 2.0, qui favorise la mise en œuvre de pratiques d'achat responsables par les entreprises, sera lancé dans le Partenariat pour les textiles durables encore en 2023. Par ailleurs, le BMZ s'investit dans les négociations sur la directive de l'UE sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité pour intégrer les pratiques d'achat responsables. La

directive de l'UE relatives aux pratiques commerciales déloyales, qui prévoit entre autres l'interdiction des annulations à court terme et des modifications unilatérales des conditions contractuelles, constitue également un point de départ possible. Dans le secteur alimentaire, la directive s'est traduite par l'interdiction du paiement de prix inférieurs aux coûts de production dans certains États membres de l'UE. Le BMZ s'efforcera parmi les ministères fédéraux d'examiner une mesure similaire pour les chaînes d'approvisionnement mondiales.

### À titre d'exemple : faire la promotion des revenus et des salaires décents en collaboration avec le commerce de détail allemand

Dans le cadre du groupe de travail du commerce de détail allemand sur les revenus et les salaires décents, le BMZ apporte son soutien à la mise en œuvre de **salaires décents pour les travailleur-euses du secteur de la banane en Équateur, en Colombie et au Costa Rica**. Ce groupe de travail fait partie du partenariat multi-acteurs « Initiative pour des chaînes d'approvisionnement agricole durables ». Soutenu par le BMZ, il a pour objectif d'accroître la durabilité des chaînes d'approvisionnement agricole mondiales et d'améliorer les conditions de vie des petits exploitant-es du Sud global. On compte parmi les membres de ce groupe de travail Aldi Nord, Aldi Süd, le groupe REWE, Kaufland et dm-drogerie markt. L'objectif est de garantir des salaires décents pour au moins 50 % des bananes de marques de distributeur sur le marché allemand d'ici 2025, et à long terme pour l'ensemble de la gamme de bananes de marques de distributeur. Les membres du groupe de travail se sont engagés à combler également les lacunes salariales par des paiements supplémentaires.



## 5 Syndicats et groupes de défense d'intérêts

Les syndicats revêtent un rôle crucial dans la promotion du travail décent. Ils sont particulièrement importants pour renforcer les droits de cogestion des salarié-es et faire appliquer des salaires équitables et des normes sociales et de travail élevées. La réalité du monde du travail dans nos pays partenaires est diverse. Outre les syndicats, d'autres formes de défense des intérêts de la population active jouent également un rôle croissant, en particulier pour les personnes qui exercent une activité indépendante, formelle ou informelle, ainsi que pour les femmes et les jeunes.

En conséquence, le BMZ met davantage l'accent sur le renforcement structurel des syndicats et d'autres groupes de défense d'intérêts collectifs de la population active dans les pays en développement et émergents, en :

- **faisant la promotion du dialogue social structurel entre les employeur-euses et les salarié-es par le biais de mesures de coopération bilatérale au développement.** En effet, le dialogue social est un instrument important pour équilibrer les intérêts sociétaux, en particulier dans le cadre de processus de transformation profonds, avant tout dans le secteur informel.
- **s'appuyant sur la coopération avec des partenaires solides pour promouvoir les syndicats.** Il s'agit notamment de la Fondation Friedrich Ebert, des structures sociales allemandes telles que le centre de formation de la Confédération des syndicats allemands et des partenariats multi-acteurs comme le Partenariat pour les textiles durables.

- **impliquant davantage les syndicats dans nos instruments de coopération avec le secteur privé.** Dans le cadre de la réorganisation du portefeuille du BMZ pour la coopération avec le secteur privé, nous compléterons les partenariats existants avec les chambres et les fédérations par de nouveaux partenariats avec les syndicats, dans le but d'intégrer davantage la perspective des salarié·es dans la transformation socio-écologique de l'économie.
- **renforçant la participation des syndicats à la conception de la formation professionnelle.** En tant que représentants des salarié·es, ils jouent un rôle non négligeable dans la formation professionnelle. En coopérant avec les syndicats dans des projets bilatéraux de formation professionnelle, nous entendons contribuer à ce que les syndicats, en collaboration avec les employeur·euses et les gouvernements, s'impliquent en tant que partenaires compétents dans la conception de la formation professionnelle dans les pays partenaires.
- **soutenant des partenariats internationaux pour la promotion des syndicats et le renforcement des droits des salarié·es.** Cela comprend notamment l'initiative M-Power lancée par le gouvernement américain, que le BMZ soutient en coopération avec le Ministère fédéral allemand du Travail et des Affaires sociales (BMAS). Nous apportons également notre soutien à l'Université du travail mondial pour renforcer les capacités des syndicalistes et des membres d'autres organisations de la société civile axées sur les salarié·es.

### À titre d'exemple : l'Accord de Dindigul pour éliminer la violence et le harcèlement basés sur le genre en Inde

Chaque jour, des femmes travaillant dans les usines de textile en Inde sont victimes de violences et de discriminations basées sur le genre. Dans ce contexte, l'*Asia Floor Wage Alliance*, en collaboration avec le syndicat indien dirigé par des femmes *Tamil Nadu Textile and Common Labour Union* (TTCU) et des ouvrières du textile, a élaboré l'**Accord de Dindigul**, un **accord juridiquement contraignant** entre entreprises internationales de mode, syndicats et fournisseurs, **pour mettre fin aux violences basées sur le genre**. Cet accord prévoit, entre autres, des formations, une protection contre les discriminations et les représailles, un accès à l'usine pour les syndicats et un mécanisme indépendant de gestion des plaintes. La présence permanente de syndicalistes dans l'usine permet de garantir la sécurité des femmes sur le lieu de travail et de pratiquer une politique de tolérance zéro en matière de violences basées sur le genre. Par le biais du **Partenariat pour les textiles durables**, le BMZ lancera en 2023, en collaboration avec l'*Asia Floor Wage Alliance* et FEMNET e.V., un projet visant à étendre l'Accord de Dindigul à d'autres fournisseurs, à encourager d'autres entreprises à participer, ainsi qu'à développer des capacités locales pour le mettre en œuvre.

# 6 Transformation numérique

Les transformations socio-écologique et numérique des systèmes économiques doivent être pensées ensemble. Ces deux mégatendances peuvent potentiellement exacerber les inégalités sociales et avoir un impact négatif sur l'emploi et les revenus, ou, au contraire, contribuer à améliorer sensiblement les conditions de travail et de vie des personnes.

Ainsi, la transformation numérique offre des potentiels considérables pour le travail et l'emploi décents, par exemple grâce à de nouvelles perspectives d'emploi attrayantes, en particulier dans les zones rurales, et un accès amélioré et équitable à l'éducation et à la protection sociale. Nous soutiendrons nos pays partenaires dans l'exploitation de ces potentiels. En même temps, il est nécessaire d'atténuer les défis que la transformation numérique comporte pour le travail et l'emploi décents dans nos pays partenaires.

Le BMZ encourage le travail décent dans le cadre de la transformation numérique en :

- **améliorant les conditions de travail et la transparence dans l'économie des plateformes numériques de travail (Gig Economy).** Aujourd'hui, en effet, environ 40 millions de personnes dans les pays à faibles et moyens revenus exercent déjà un travail trouvé grâce à des plateformes en ligne, par exemple dans les domaines de la traduction, la programmation web, du design graphique ou des services de transports et de livraison. Les conditions de travail y sont souvent mauvaises, la rémunération insuffisante et la protection sociale fait défaut. Pour y remédier, nous comptons, entre autres, sur la collaboration avec le projet Fairwork, basé à l'*Oxford Internet Institute* et au *Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung* (« Centre scientifique de recherche sociale »). Avec le soutien du BMZ, plus de 200 plateformes numériques employant plusieurs millions de personnes dans 24 pays du Sud global seront évaluées d'ici fin 2023 quant à leurs conditions de travail et seront incitées, par des contacts et conseils directs, à mettre en œuvre des normes plus élevées.
- **soutenant la transmission de qualifications professionnelles numériques et la promotion de jeunes entreprises numériques dans les pays partenaires.** En effet, dans les pays où le chômage des jeunes est élevé, le renforcement de la scène des start-ups numériques renferme un potentiel considérable d'emplois. Par ailleurs, des offres élargies destinées aux créateur·rices d'entreprises doivent également contribuer à une plus grande égalité des genres. Pour ces activités, les centres numériques du BMZ sont des points d'ancrage importants. Il est prévu de continuer à étendre leurs offres éducatives mettant l'accent sur le numérique.
- **exploitant davantage, avec nos partenaires, le potentiel de la numérisation pour la protection sociale.** En particulier, avec l'initiative openIMIS et la Banque mondiale, nous faisons progresser le travail sur des solutions logicielles open source pour les programmes de protection sociale. Grâce à cette approche commune, il n'est pas nécessaire de développer des solutions propres et plus coûteuses dans chaque pays partenaire. Avec l'*initiative Digital Convergence*, nous travaillons également dans une large alliance sur des normes techniques pour des systèmes numériques de protection sociale.

## À titre d'exemple : le centre numérique en Irak

De nombreux **centres numériques** du BMZ soutiennent la transmission de qualifications professionnelles numériques et encouragent les jeunes entrepreneur·euses numériques, y compris en Irak : dans un pays présentant un taux de chômage des jeunes élevé, le centre numérique coordonne un réseau de hubs d'innovation pour **renforcer la scène des start-ups numériques** et impliquer des jeunes créatifs et engagés. Des formes de coopération novatrices créent non seulement de **nouvelles possibilités d'emploi**, mais mettent également à disposition des **offres de formation initiale et continue facilement accessibles**.



## 7 Migrations

Aujourd'hui, plus de 281 millions de personnes vivent dans un autre pays que celui où elles sont nées. Nombre de nos pays partenaires accordent un grand intérêt aux possibilités de migration régulière : par exemple dans le but de soulager leurs marchés du travail tendus ou de permettre aux personnes souhaitant migrer de travailler ou de se former à l'étranger. L'objectif général de l'engagement du BMZ est de concevoir la coopération en matière de migration de manière à ce qu'elle soit bénéfique à la fois à l'Allemagne en tant que pays de destination et aux migrant-es et leurs pays d'origine. Une étroite coopération avec les pays d'origine évite une émigration qui freine le développement (fuite des cerveaux). Le BMZ contribue ainsi également à la politique d'immigration de la main d'œuvre qualifiée du Gouvernement fédéral allemand et au travail du Délégué spécial du Gouvernement fédéral aux accords migratoires.

Le BMZ aide les pays partenaires intéressés à améliorer les conditions pour une migration sûre, ordonnée et régulière en :

- **conseillant les personnes dans les pays partenaires sur les possibilités de migration régulière et en les sensibilisant aux risques de la migration irrégulière.** Les Centres d'information sur les migrations et le développement du BMZ conseillent les personnes intéressées sur les possibilités et les conditions préalables à une migration de travail vers l'Allemagne, l'Europe ou au sein de la région respective. Ils sensibilisent également aux risques de la migration irrégulière, afin d'éviter entre autres l'exploitation, et soutiennent les migrant-es de retour dans leur réintégration durable, par exemple en les orientant vers des offres de formation continue et des emplois décents. En collaboration avec les autorités compétentes sur place, le BMZ va créer ou développer des Centres d'information sur les migrations et le développement dans neuf pays partenaires (Égypte, Ghana, Indonésie, Irak, Jordanie, Maroc, Nigeria, Pakistan et Tunisie).
- **soutenant les autorités des pays partenaires dans la conception de leur politique migratoire et la gestion de la migration de travail.** Le BMZ renforce les administrations du travail compétentes

afin qu'elles puissent gérer elles-mêmes une migration de travail équitable et sûre. Cela prend la forme par exemple de formations relatives aux normes pour une migration équitable de la main d'œuvre qualifiée. Des modèles de mobilité transnationale du travail et de la formation initiale, ainsi que des normes pour leur mise en œuvre sont mis au point et institutionnalisés avec les institutions sur place. De plus, le BMZ encourage les coopérations entre les autorités des pays partenaires et d'Allemagne compétentes en matière de migration de travail.

- **soutenant la mise en place de partenariats pour la formation et la migration de travail.** Dans le cadre de ces partenariats, la migration de travail vers l'Allemagne est facilitée pour des groupes professionnels sélectionnés grâce à la mise en réseau et au renforcement des structures de formation professionnelle dans les pays partenaires, par exemple. En impliquant étroitement le secteur privé allemand, ces partenariats favorisent une migration de travail équitable et le placement d'apprenti-es et de main d'œuvre qualifiée des pays partenaires auprès d'employeur-euses allemands, créant ainsi des perspectives professionnelles, en particulier pour les jeunes. Le BMZ va créer ou étendre

des partenariats pour une migration de travail et de formation initiale axée sur le développement dans des professions sélectionnées avec l'Égypte, l'Équateur, la Jordanie, le Maroc, le Nigeria, la Tunisie et le Vietnam, ainsi qu'éventuellement avec d'autres pays partenaires intéressés.

- **améliorant les conditions de travail précaires des migrant-es dans les « chaînes de soins » mondiales.** L'accent est mis en particulier sur les femmes qui migrent vers des pays offrant plus de possibilités de revenus pour y exercer un travail de soins et d'accompagnement rémunéré, par exemple dans l'éducation des enfants ou les soins aux personnes âgées et malades, ainsi que les tâches domestiques. Le BMZ prévoit des mesures de qualification sur les conditions de travail des migrant-es et le travail de soins et d'accompagnement, ainsi qu'un soutien aux organisations de la société civile défendant les droits des travailleur-euses migrants. La coopération avec des organisations multilatérales telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'OIT et ONU Femmes, qui disposent d'une vaste expérience et de réseaux dans ce domaine, continuera d'être approfondie.

### À titre d'exemple : soutenir la migration de travail régulière entre l'Afrique du Nord et l'Europe

Avec le projet régional *Towards a Holistic Approach to Labour Migration Governance and Labour Mobility in North Africa* (THAMM), cofinancé par l'UE, le BMZ poursuit une approche globale pour soutenir une **migration de travail équitable et orientée vers le développement entre l'Afrique du Nord et l'Europe**. Sur la base des potentiels du marché du travail dans les pays partenaires et des besoins du marché du travail allemand, les ministères et les agences pour l'emploi dans les pays partenaires que sont l'Égypte, le Maroc et la Tunisie bénéficient d'un soutien pour gérer activement avec l'Allemagne une migration de travail sûre et propice au développement et protéger en même temps leur propre marché du travail de la fuite des cerveaux. Cela crée des perspectives d'emploi et la possibilité de bénéficier d'une formation initiale de qualité, surtout pour les jeunes, pour lesquels le nombre d'emplois sur les marchés du travail locaux est souvent insuffisant. À ce jour, plus de 300 apprenti-es et travailleur-euses qualifiés ont été placés avec succès dans des emplois sûrs chez des employeur-euses allemands dans le cadre d'un projet pilote (notamment dans l'hôtellerie et la restauration, l'électrotechnique, l'industrie manufacturière, le chauffage et les équipements sanitaires). Un exemple est le placement à la Deutsche Bahn. En expérimentant des modèles de migration sûrs, réguliers et orientés vers le développement, THAMM contribue à **réduire les risques de recrutement non éthique**. En même temps, THAMM réunit des conditions importantes pour étendre le placement par les agences pour l'emploi et les acteur-rices du secteur privé.

# Informations éditoriales

## **PUBLIÉ PAR**

Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ),  
Division Relations publiques, communication numérique

## **RÉDACTION**

Division 104, Travail décent

## **MISE À JOUR**

Septembre 2023

## **IMPRESSION**

BMZ

Imprimé sur du papier certifié Ange bleu

## **CONCEPTION**

familie redlich AG – Agentur für Kommunikation

## **CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES**

p. 4, GIZ

p. 7, GIZ

p. 15, GIZ / Felix Weber

p. 18, GIZ / Kwadwo Asiedu Danqua

## **ADRESSES POSTALES DES DEUX SIÈGES DU MINISTÈRE**

→ BMZ Bonn

Dahlmannstraße 4

53113 Bonn, Allemagne

Tél. : +49 228 99535-0

Fax : +49 228 99535-3500

→ BMZ Berlin

Stresemannstraße 94 (Europahaus)

10963 Berlin, Allemagne

Tél. : +49 30 18535-0

Fax : +49 30 18535-2501

Ce matériel d'information est publié par le Gouvernement fédéral dans le cadre de son travail d'information.

Le matériel d'information est délivré gratuitement et n'est pas destiné à la vente. Il ne doit être utilisé ni par les partis, ni par les candidats ou les militants durant une campagne électorale à des fins de publicité électorale. Cela vaut pour les élections du Bundestag, les élections au Landtag et les élections communales ainsi que pour les élections au Parlement européen.

[www.bmz.de](http://www.bmz.de)